



# SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif  
Tel : 01 49 58 35 85 – Mel : sntrs-cgt@cns.fr – Web : www.sntrs.fr

N°326 du 11 mai 2022

## SOMMAIRE

### **Spécial Commission Exécutive**

- Rapport introductif à la CE du SNTRS-CGT du 10 mai 2022
- Relevé de décision de la Commission Exécutive du SNTRS-CGT du 29 mars 2022
- Motion votée à la CE du 29 mars 2022

# Rapport Introductif à la CE du SNTRS-CGT du 10 mai 2022

Par Claudia Gallina-Muller

Les résultats aux élections présidentielles ont reconduit Emmanuel Macron dans ses fonctions, mais ces élections ont montré que le paysage politique français a été profondément transformé. Les partis 'traditionnels' (Socialiste et LR) ont été laminés. Cela a également créé une recomposition des forces à gauche pour les prochaines élections législatives. Cette situation nouvelle, va donc permettre un vote à gauche quasi toutes tendances confondues, avec l'espérance d'obtenir une assemblée avec une réelle force d'opposition, indispensable pour stopper les réformes anti-sociales annoncées par Macron (retraites, précarité dans l'ESR, chômage ...).

Il suffit en effet d'aller lire le programme Macron pour comprendre ce qui nous attends :

<https://avecvous.fr/wp-content/uploads/2022/03/Emmanuel-Macron-Avec-Vous-24-pages.pdf>

On y trouve des phrases comme :

- 'J'avais promis de **libérer le pays de ses entraves**, de permettre à l'esprit d'entreprise de s'épanouir ... Grâce aux baisses et aux suppressions d'impôts (taxe d'habitation, impôt sur le revenu), le travail paie mieux.'

Est-ce que le travail paie mieux ? Est-ce qu'il paie mieux dans nos organismes et dans l'ensemble de la fonction publique où le point d'indice n'a pas bougé ces 5 dernières années ?

Sans impôts comment financer l'état, l'hôpital, l'enseignement ...

- 'Poursuivre la modernisation du code du travail engagée avec les ordonnances de 2017'

Modernisation ou casse du code du travail avec les CDD de projet et les CDI de mission par exemple ?

Que promet-on à notre jeunesse si ce n'est des emplois de plus en plus précaires ? (Les intérimaires sont désormais considérés comme des CDI -> *Le CDI intérimaire est inscrit dans le code du travail aux articles L. 1251-58-1 et suivants. C'est l'article 116 de la loi avenir professionnel du 5 septembre 2018 qui a rendu ce dispositif pérenne.*)

- 'Le renforcement de nos armées et les avancées pour la défense européenne'  
'Poursuite de l'objectif de 2% de notre PIB en dépenses militaires'

**Alors que pour le R&D -> Deux objectifs à atteindre d'ici à 2030 :**

- au moins 3 % du PIB pour l'effort de R&D national (administrations et entreprises)
- au moins 1 % du PIB pour l'effort de R&D public

**Rappel :** actuellement, la France consacre seulement 2,2% du PIB à la R&D (public + privé), ce qui est loin de l'objectif de 3 % fixé par la stratégie de Lisbonne en 2000 (l'Allemagne a dépassé cet objectif).

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/des-moyens-inedits-pour-la-recherche-au-moins-3-du-pib-consacre-la-recherche-45757>

Là encore, plus d'argent pour l'armée c'est donc forcément moins pour le reste (école, culture, hôpital ...)

De plus, le fait d'augmenter la dépense militaire n'augure rien de bon au niveau de la paix mondiale.

Voir l'article de l'observatoire des armements

<http://www.obsarm.org/spip.php?article381>

La Russie avait augmenté ses dépenses militaires de 2,9 % en 2021, à 65,9 milliards de dollars, alors qu'elle renforçait ses forces le long de la frontière ukrainienne.

- **'Le RSA conditionné à une activité effective** qui permet l'insertion.'

On tape toujours sur les plus faibles ! Seuls les premiers de cordé sont méritants aux yeux de nos dirigeants. Pourquoi ne pas créer des postes de fonctionnaires pour recruter les personnes qui sont au RSA, pour l'insertion ce serait plus efficace non ?

- 'Rassemblement des Français : associations, syndicats, élus locaux, vous tous, chacun doit pouvoir prendre sa part, participer.'

Ça fait rire ! Le dialogue social n'a jamais été aussi mauvais que sous le gouvernement Macron ! Les seuls syndicats avec lesquels le gouvernement accepte de discuter sont les syndicats réformistes.

- **'Rémunérer les volontaires proches de la retraite ou à la retraite** qui souhaitent faire profiter la société de leur expérience (aide aux devoirs, au montage de projet, transmission des savoir-faire...) en créant un service d'appui de travailleurs seniors.

**Proposer un cumul emploi-retraite** plus simple et plus avantageux, **pour ceux qui souhaitent travailler plus longtemps** et effectuer une transition souple vers la retraite.'

Si certains retraités éprouvent le besoin de travailler n'est-ce pas, le plus souvent, parce que leur retraite est insuffisante ?

Malgré tout, l'impression qu'un frémissement nouveau qui s'est produit au sortir du deuxième tour des présidentielles fait du bien au moral.

La mobilisation du 1<sup>er</sup> mai a plutôt bien fonctionné avec le sentiment d'une prise de conscience politique des français. Un véritable vent d'espoir semble souffler aujourd'hui. Même si on peut regretter que cela ait été sans doute une manifestation plus politique que syndicale cette année.

Autre regret, les violences qui ont perturbé le déroulement des défilés, en particulier à Paris. Cet état de fait quasi systématique lors des dernières manif est un réel problème, car ce phénomène impacte probablement le taux de participation.

Il faut pourtant nous mettre en ordre de marche car de nombreuses luttes nous attendent, comme celles pour l'obtention d'une hausse réelle du point d'indice, celle pour la future réforme des retraites.

Mais aussi, Après le Covid, la guerre en Ukraine et 'les économies de guerre' mises en place qui rendent le quotidien des français est de plus en plus difficile, pour le retour de la paix en Europe ...

Les collectifs de travail sont en partie cassés par le télétravail et la précarité qui multiplie les différences de statut et de traitement. Les laboratoires mixtes qui ont un côté très positif pour la vie scientifique sont également porteurs de leurs lots de différences dans l'application des textes. Les ambiances de travail sont de plus en plus difficiles (les cas de défenses individuels sont de plus en plus nombreux). Tout cela n'incite pas à se mettre en danger en allant manifester ou en dénonçant les décisions de la hiérarchie lorsque les choses semblent injustes.

Mais notre capacité à mobiliser nos collègues pour les luttes à venir, est vitale. Il faut nous y préparer nous au niveau syndical même si on sent bien que de nombreuses personnes sont de plus en plus désabusées et qu'il est difficile de les faire bouger. Nous syndiqués, n'avons pas le droit baisser les bras.

Il est important de faire entendre notre voix en ces temps de régression sociale où tant le gouvernement Macron que l'extrême droite ne propose rien pour rendre notre société plus égalitaire et plus solidaire. L'extrême droite, très présente aux présidentielles attend son heure pour refaire surface aux législatives. Ce qu'elle a à proposer c'est son lot d'injustices avec sa préférence nationale qui déroge aux règles les plus fondamentales de notre république en matière d'égalité et fraternité.

Il est important de faire entendre notre voix contre l'utilisation de cabinets de conseil, payé à prix d'or par le gouvernement Macron. Ces cabinets déploient une stratégie d'influence au travers de nombreux think tanks,

(tout comme les lobbyistes par ailleurs) et faussent les processus démocratiques d'analyse, de prescription et de gestion de l'état.

Ces cabinets conseils sont porteurs de méthodes dites « disruptives » pour casser les systèmes en cours afin pouvoir soi-disant « innover » grâce notamment à de nouveaux outils technologiques et de nouveaux modes d'organisation. Cette méthode, souvent mal vécue par une grande partie des agents, casse les processus de travail, les règles de gestion RH, les structures, les services et réseaux, etc... Tout ceci le plus souvent sans aucune évaluation a posteriori des résultats obtenus suite aux prescriptions faites par ces cabinets.

Nous avons en France, des hauts fonctionnaires 'techniciens de l'état', formés pour la plupart par l'ENA et qui sont censés être en capacité de rendre les mêmes services avec **neutralité** et au profit de l'état au service et sous contrôle de sa population. Les membres des cabinets conseils, qui sont par parfois eux-mêmes issus de l'ENA, ont une doctrine néo-libérale fondamentalement opposée.

Et je ne parle même pas ici, des conflits d'intérêts possibles quand ces cabinets conseillent simultanément plusieurs clients. Ni de l'accès et de l'exploitation possible de données sensibles ou stratégiques de l'état français par des états étrangers (McKinsey, Boston Consulting Group (BCG), Bain, Accenture, ...).

(Voir la note CGT « l'influence croissante des cabinets de conseil sur les politiques publiques » du 04/05/2022 -> COVID-19, Evolution du métier d'enseignant, le guide du télétravail dans la Fonction publique, l'OFPPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides), Réorganisation des Directions des Administrations Centrales, dossiers industriels sensibles, la révision générale des politiques publiques -RGPP- engagée en 2007) ...

Ce sont sans aucun doute, ces cabinets privés qui sont à l'origine du nouveau paysage de la recherche souhaitée par le président Macron. Son désir de transférer nos laboratoires de recherche aux universités en transformant nos organismes en agences de moyens permettra de faire apparaître en France de 'supers universités' bien classées internationalement, qui pourront ensuite être 'privatisées' et faire payer des droits d'inscription élevés.

Mais également la mise en œuvre d'une politique scientifique quasi uniquement orientées vers des thématiques de recherches 'innovantes', permettant la création de startups pour aller vers une recherche moins fondamentale et orientée essentiellement vers des débouchés industriels.

La désuétisation des laboratoires CNRS découle de cette logique, de même que les réorganisations administratives en cours tant au CNRS qu'à l'Inserm, souvent présentées dans une optique de simplification.

Il est important que nous mettions en route nos groupes de travail sur tous ces sujets car sans réflexion pas de revendications et pas de stratégies dans les actions.

Il est également important de redynamiser nos sections en particulier en région pour cela nous devons discuter des méthodes possibles et de l'aide que le bureau national pourrait apporter (ou/et l'entraide entre les régions). Cela doit permettre de nous préparer pour les prochaines élections professionnelles. Nous devons dès maintenant commencer à nous mettre en ordre de marche si nous ne voulons pas être dépassés.

Nous devons également redynamiser notre communication et le nouveau site web sera une partie de la solution mais nous devons également réfléchir à d'autres approches possibles.

Il faut que nous acceptions de reconnaître que la perte de vitesse des syndicats en général et de la CGT en particulier pose un grave problème. Il est donc indispensable de faire savoir ce que l'on a obtenu des luttes de ces dernières années et ce malgré une stratégie gouvernementale de démolition systématique du paysage syndical et du dialogue social.

# *Relevé de décision de la CE du 10 mai 2022*

## **Point 1 : Démission et intégration de nouveaux membres à la CE**

Guillaume VINCONNEAU et Gilles KACZMAREK ont démissionné de la CE

- Patricia Bentoza, Marseille
- Sacha Molinari, Marseille
- Emilie Courel, Marseille
- Mathieu Benoit, Toulouse

La CE vote unanimement pour leur intégration (**29 pour**)

## **Point 2 : Amendements CNF (FERC)**

Suivi par : Magali Fasseu      Réglé le : avant la CNF

- Amendement pour qu'il y ait la parité dans la cellule d'écoute agression et harcèlement sexuels.
- Syndicalisation des jeunes et étudiants.

Envoi des 2 textes à la CE.

Les membres de la CE produisent éventuellement des amendements

Vote par correspondance des différents amendements proposés.

## **Point 3 : Décharges**

La CE maintient la décharge à 100% de Guillaume VINCONNEAU jusqu'au 31 aout.

La CE vote : **27 pour, 1 Abs**

La CE ne renouvelera pas la décharge de Guillaume VINCONNEAU à partir du 1er septembre 2022.

La CE vote : **27 pour, 1 Abs**

## **Point 4 : Groupes de travail**

Suivi par : Magali Fasseu

La CE mandate le BN pour contacter les camarades de l'INRAE et la FERC-SUP pour mutualiser le travail sur la thématique environnementale du Groupe 7.

La CE vote : **28 pour**

## **Point 5 : Formation des nouveaux entrants**

Suivi par : Patrice Morales

Solliciter les sections pour organiser, éventuellement, des formations des nouveaux entrants SNTRS-CGT (Daniel, Michel et Jean)